

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 02 août 2010

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 02 août 2010 à la salle municipale, de 20h00 à 20h30.

Sont présents: Madame Sonia Gosselin
 Messieurs Yannick Trépanier
 Yvon Martel
 Claude Bourassa
 Réal Boissonneault
 André Normand

La séance est ouverte à 20h00 par le maire, Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 141-2010 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yvon Martel que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.
- 142-2010 Adoption du procès-verbal du lundi 05 juillet 2010.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 05 juillet 2010 soit accepté tel que lu.
- 143-2010 Les Comptes.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que les comptes sont acceptés tel que présentés.
- Voir la liste des comptes fournisseurs annexés.
- 144-2010 Demande de Monsieur André Fortier pour l'ajout d'une journée de courses supplémentaires en octobre 2010 à l'Autodrome de Saint-Valère.
Il est proposé par André Normand et appuyé par Sonia Gosselin que le Conseil autorise l'ajout de date supplémentaire pour les courses se déroulant à l'Autodrome de Saint-Valère, soit le 9 octobre 2010.
- 145-2010 Avis de motion pour adopter le règlement numéro 304-2010 modifiant le règlement 303-2010 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville.
Le conseiller Yvon Martel donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement no 304-2010 modifiant le règlement 303-2010 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville.
- 146-2010 Demande à la CPTAQ de Messieurs Michaël et Guillaume Lévesque pour l'aliénation d'une terre et la construction d'une étable sur les lots 803-P. et 804-P. du Canton de Bulstrode.

ATTENDU QUE Messieurs Michaël et Guillaume Lévesque ont déposé une demande d'autorisation à la CPTAQ le 02 août 2010 pour l'aliénation d'une partie de terre agricole sur les lots 803-P. et 804-P. du Canton de Bulstrode;

ATTENDU QUE Monsieur Alain Lévesque est propriétaire des lots 803-P. et 804-P. du Canton de Bulstrode;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale;

146-2010 Demande à la CPTAQ de Messieurs Michaël et Guillaume Lévesque pour l'aliénation d'une terre et la construction d'une étable sur les lots 803-P. et 804-P. du Canton de Bulstrode. (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise la demande d'autorisation à la CPTAQ de Messieurs Michaël et Guillaume Lévesque pour l'aliénation d'une partie de terre agricole sur les lots 803-P. et 804-P. du Canton de Bulstrode pour les raisons précitées.

147-2010 Demande d'André Normand pour le nettoyage de fossé sur les lots 519 et 520 du Canton de Bulstrode.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère a reçu une demande de Monsieur André Normand, agissant au nom de Ferme Lanormande inc., pour le nettoyage d'un fossé situé sur les lots 519 et 520 du Canton de Bulstrode;

ATTENDU QUE le lot 519 Canton de Bulstrode appartient à Ferme Lanormande inc. et que le lot 520 Canton de Bulstrode appartient à Madame Suzanne Laroche;

ATTENDU QUE l'inspecteur Monsieur Yvon Pellerin doit aller inspecter ledit fossé pour constater le bien fondé de la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil le Conseil autorise les représentants de la voirie à effectuer une vérification de la faisabilité du projet de nettoyage du fossé situé sur le long de la route de la Coupe sur les lots 519 et 520 Canton de Bulstrode et après la recommandation des responsables voirie, le Conseil accepte de faire les travaux.

148-2010 Demande de la Bibliothèque de Saint-Valère.

Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil met à l'étude la demande faite par la coordonatrice Madame Hélène Provencher concernant la Bibliothèque de Saint-Valère.

149-2010 Résolution sur le Protocole du service postal canadien et les compressions d'emplois et de services ET sur la déclaration postale.

ATTENDU QUE Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation et en privatisant ses centres d'appel et son centre de philatélie;

ATTENDU QUE Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes rurales, en fermant des bureaux de poste, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en prenant d'autres mesures;

ATTENDU QUE ces compressions sont révélatrices d'une société d'État qui accorde beaucoup plus d'importance aux objectifs commerciaux qu'à ceux d'intérêt public;

ATTENDU QUE le Protocole du service postal canadien ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations;

ET IL EST ÉGALEMENT ATTENDU QUE Postes Canada investit 2,5 milliards de dollars dans la construction de nouveaux établissements et l'achat de nouveaux véhicules, de nouveau matériel et autres dans le but de moderniser le service postal public;

149-2010

Résolution sur le Protocole du service postal canadien et les compressions d'emplois et de services ET sur la déclaration postale. (suite)

ATTENDU QUE Postes Canada s'attend à ce que la modernisation lui fasse économiser des millions de dollars par année, grâce en grande partie aux gains de productivité qui paveront la voie à l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités de l'ensemble du pays;

ATTENDU QUE Postes Canada coupe aussi dans les services en fermant des bureaux de postes, en éliminant la livraison à domicile dans les régions rurales, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en appliquant d'autres mesures;

ATTENDU QUE les gains découlant de la modernisation postale pourraient servir à maintenir et à améliorer les services postaux publics et les emplois qui y sont liés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Normand et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise les faits suivants :

- La rédaction d'une lettre à Monsieur Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et lui demande :
 - d'exiger de Postes Canada qu'elle cesse de réduire le service postal public et commence à se comporter comme le veut la population, soit comme un service public;
 - de consulter la population, les municipalités, les députées et députés fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenant en vue d'améliorer considérablement le Protocole du service postal canadien;
- La signature de la déclaration postale qui demande à Postes Canada :
 - de partager les avantages de la modernisation avec la population, à qui appartient Postes Canada;
 - de viser des objectifs plus socialement responsables dans le cadre de son projet de transformation postale.

150-2010

Remerciement au Député pour la subvention au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Il est proposé par André Normand et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil souhaite remercier Monsieur Claude Bachand député d'Arthabaska dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), les travaux consistent à l'excavation, refaire l'assiette et l'égouttement du rang Courtois sur une longueur de 300 mètres.

151-2010

Autorisation d'une deuxième application de calcium sur les routes municipales.

Il est proposé par Sonia Gosselin et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise une deuxième application de calcium sur les routes de la municipalité après approbation du comité de voirie et de Monsieur Yvon Pellerin, inspecteur municipal, jugent de la nécessité de cette deuxième application.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

143-2010, 147-2010 et 151-2010.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 03^{ième} jour du mois d'août deux mille dix.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

152-2010

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20h30 par Claude Bourassa que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de *veto*.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier

